

ARRETE INTERCOMMUNAL 2022-04
PORTANT NOMINATION DU RESPONSABLE DE LA SECURITE ET DES SECOURS
SUR LE DOMAINE NORDIQUE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS
DE MAICHE (CCPM), SUR LE DOMAINE ALPIN ET L'ESPACE LUGE
DE LA COMBE SAINT-PIERRE

Le Président de la Communauté de communes du Pays de Maïche (CCPM), les Maires de Charquemont, Damprichard, Maïche, Fournet-Blancheroche, Fessevillers, Belfays, Urtière, Cernay-l'Eglise, Bonnétage et Grand-Combe-des-Bois*

*Bonnétage et Grand'Combe-des-Bois, 2 communes appartenant à la Communauté de Communes du Plateau du Russey, sont concernées par cet arrêté pour la piste de ski nordique boucle de Fournet Blancheroche.

Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2122-24, L2212-1, L2212-2 et L2215-1 ;
- La loi 85.30 du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne ;
- La loi 2004.811 du 13 août 2004 relative à la modernisation de la Sécurité Civile ;
- L'arrêté n°25-2019-02-05-001 portant reprise et modification des statuts de la communauté de communes du Pays de Maïche ;
- Le compte rendu de la commission intercommunale de sécurité sur le domaine nordique du Pays de Maïche, le domaine alpin de la Combe Saint-Pierre et l'espace luge de la Combe Saint Pierre du 10 octobre 2022.

Considérant :

- Que le Maire est chargé de la sécurité et de l'organisation des secours sur le domaine nordique, sur le domaine alpin et sur l'espace luge aménagés sur sa commune ;
- Qu'il appartient au Maire de désigner le ou les agents chargés d'assurer sous sa responsabilité la sécurité et l'organisation des secours sur le domaine nordique, sur le domaine alpin et sur l'espace luge aménagés sur sa commune
- Que l'organisation des secours et de la sécurité sur le domaine skiable est assurée par un personnel qualifié.

ARRETENT

Article 1 : Nomination

Est agréé responsable de la sécurité et des secours,

- sur les pistes de ski nordique et raquettes à neige de la CCPM
- sur les pistes de ski alpin et sur l'espace luge de la Combe Saint-Pierre

Pour accompagner les Maires :

Monsieur Guillaume ROBERT, Responsable d'exploitation de La Combe Saint-Pierre. Il est suppléé par Monsieur Matthieu OUDOT, adjoint au responsable de la Combe Saint Pierre.

Envoyé en préfecture le 16/12/2022

Reçu en préfecture le 16/12/2022

Publié le



ID : 025-200023075-20221012-ARR_DG_2022_04-AR

Article 2 : Rôle

Le rôle du responsable de la sécurité et des secours est de :

- ⇒ Mettre en place, animer et participer aux travaux de la commission de sécurité intercommunale créée par arrêté en date du 25/11/2021
- ⇒ De contribuer à la mise en place et au bon déroulement du plan de secours sur le domaine nordique de la CCPM et sur le domaine alpin et la piste de luge de la Combe Saint-Pierre, plus particulièrement concernant la signalétique, les affichages et l'information (conception, pose, entretien, actualisation)
- ⇒ De guider ou le cas échéant de participer à des secours en parfaite articulation et coopération avec l'ensemble des personnels et moyens publics et privés en cas d'intervention.

Article 3 : Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté intitulé « arrêté municipal portant nomination du responsable de la sécurité et des secours sur le domaine nordique et alpin » pris par les maires Charquemont, Damprichard, Grand'Combe-des-Bois, Fournet-Blancheroche, Fessevillers, Belfays, Urrière, Cernay-l'Eglise, Bonnétagé et signé le 25/11/2021.

Fait à Maïche le

Le Président de la Communauté de communes du Pays de Maïche, Franck VILLEMMAIN



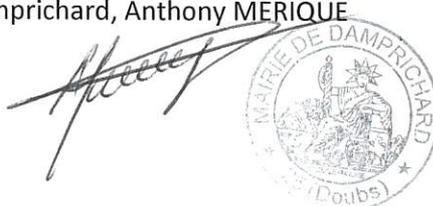
Le Maire de Charquemont, Roland MARTIN



Le Maire de Bonnétagé, Valérie PAGNOT



Le Maire de Damprichard, Anthony MERIQUE



Envoyé en préfecture le 16/12/2022

Reçu en préfecture le 16/12/2022

Publié le



ID : 025-200023075-20221012-ARR_DG_2022_04-AR



Le Maire de Fournet-Blancheroche,
Pierre-Jean WYCART



Le Maire de Grand'Combe-des-Bois,
Denis LEROUX



Le Maire de Fessevillers, Thierry VERNEY



Le Maire de Belfays, Stéphane PARENT



Le Maire d'Urtière, Christian GARESSUS





Le Maire de Cernay-l'Église, Gérard GENTIT




Le Maire de Maîche, Régis LIGIER